

# Sécurisation et aménagements

sur la commune de ROCHY-CONDE

Réunion publique le 15 juin 2023



# introduction

- ▶ Projet initié en 2021 pour repenser la sécurité et l'aménagement du cœur de ville
- ▶ Fin de l'endettement en 2025

Maîtrise d'œuvre : Plateforme Multiservices de l'agglomération du Beauvaisis.

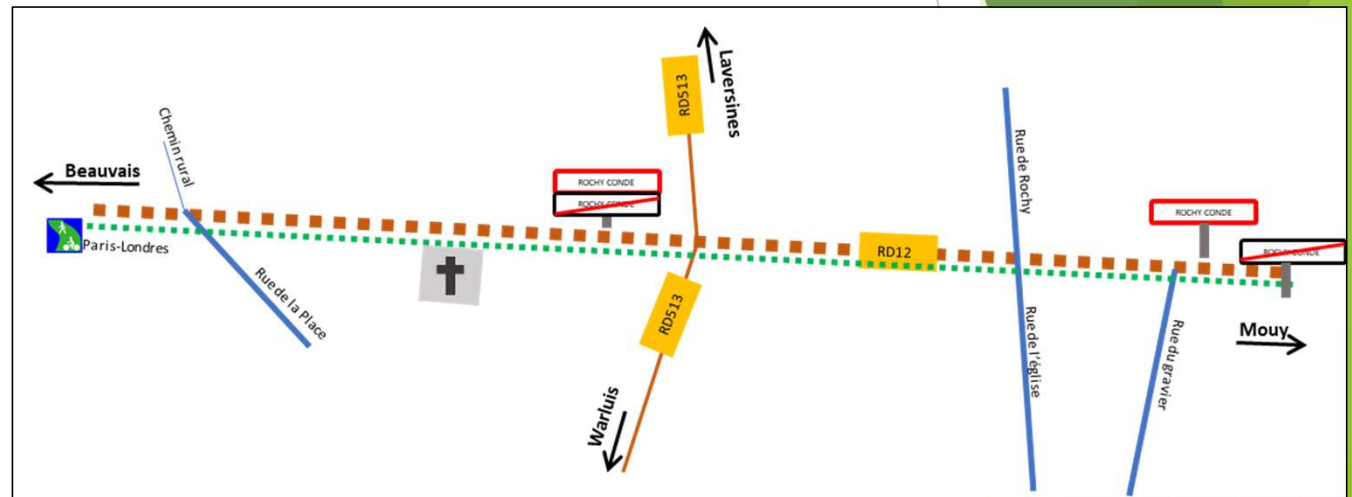
# Sécurisation de la RD 12 / RD 513 et schéma de circulation



# Sécurisation de la RD 12

- ▶ La RD 12 c'est 4 carrefours
- Rue de la place
- RD 513
- Rue de l'église
- Rue du gravier
- La RD 12 c'est 4 carrefours

TMJA : 4 595 véh/j dont 7,2% PL  
(diminution de 17 % depuis 2012)



# Sécurisation de la RD 12 - environnement routier

## ► Environnement non urbain



Entrée ville



Carrefour RD 513

## ► Environnement urbain



Carrefour rue de l'église



Carrefour rue du gravier

# Sécurisation de la RD 12 : rue de la place

Îlot partiellement franchissable  
+ adaptation de chaussée



Problématique:  
Manque de contrainte de giration pour faire  
réduire la vitesse

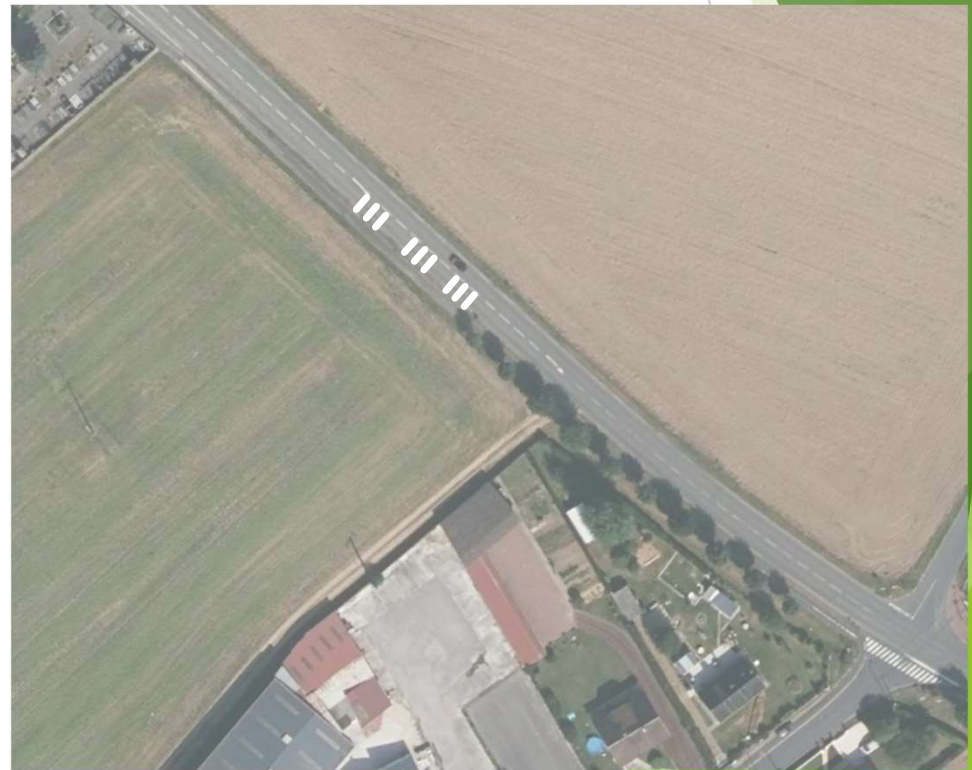
# Sécurisation de la RD 12 : entrée de la ville

## Problématiques

- ▶ Vitesse limitée à 50km/h dans un environnement à perception non urbaine
- ▶ Vitesse supposée excessive des usagers

## Proposition :

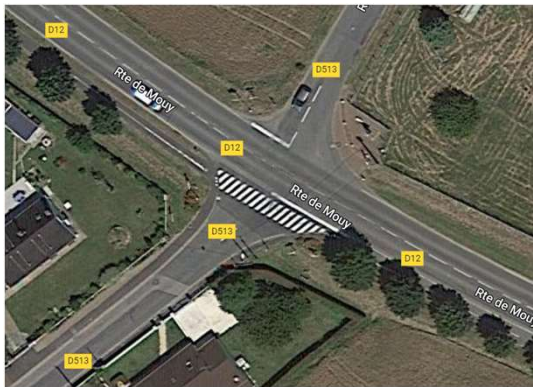
- ▶ Bandes rugueuses 100m avant les habitations
- ▶ signalisation



# Sécurisation de la RD 12 : carrefour RD 513

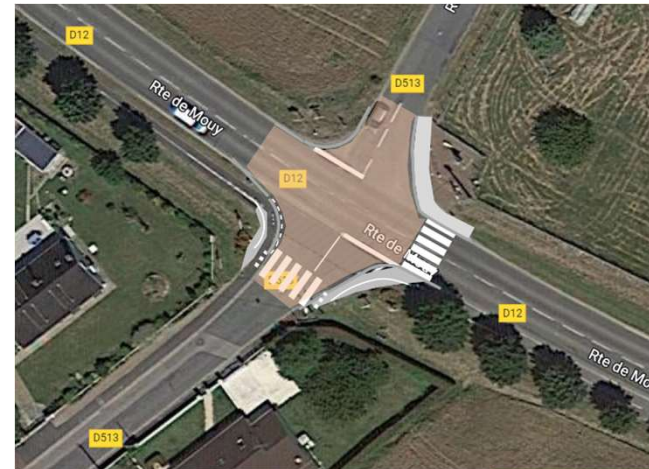
## Problématiques

- ▶ Présence de la voie douce (Trans'Oise)
- ▶ Carrefour très fréquenté
- ▶ Zone de conflit potentiellement importante



## Propositions :

- ▶ Marquage du carrefour de manière plus importante (bordurage, passage piéton)
- ▶ Création de contraintes de giration
- ▶ Séparation des usages
- ▶ Option coloration du carrefour ou passage piéton





# Sécurisation de la RD 12 : carrefour rue de l'église

## Problématiques

- ▶ Carrefour peu sécuritaire (faible visibilité)
- ▶ Giration difficile des engins de grandes longueurs

## Proposition :

- ▶ Carrefour à 3 feux + feu arrière « croix grecque »
- ▶ Adaptation des girations
- ▶ Acquisition d'environ 300 m<sup>2</sup>



# Sécurisation de la RD 513 rue de la gare/ rue du calvaire

## ► Problématiques :

Rue très large (13m) en zone 30km/h

- Vitesse excessive des véhicules
- **Difficulté à maintenir le 30km/h**



solution: donner un caractère plus fermé par réaménagement de la rue

- plateau ralentisseur
- adaptation de la police (STOP)
- adaptation d'un RADAR

# Schéma de circulation - Carrefour rue de la place/ rue du calvaire (RD 513)

## problématiques

- ▶ Croisement de 2 véhicules délicat
- ▶ Maison fréquemment abîmée par frottement véhicule



## propositions

- ▶ Sens unique rue de la place à partir du Carrefour (2eme partie rue de la place)
- ▶ Élargissement du trottoir à dimensionner (conformité avec règlement de la voirie départementale)



# Schéma de circulation - rue des mesures

## problématiques

- ▶ Vitesse importante des usagers
- ▶ Stationnement non matérialisé
- ▶ Stationnement sur trottoir
- ▶ Danger croisement véhicule avant le bâtiment communal

## propositions

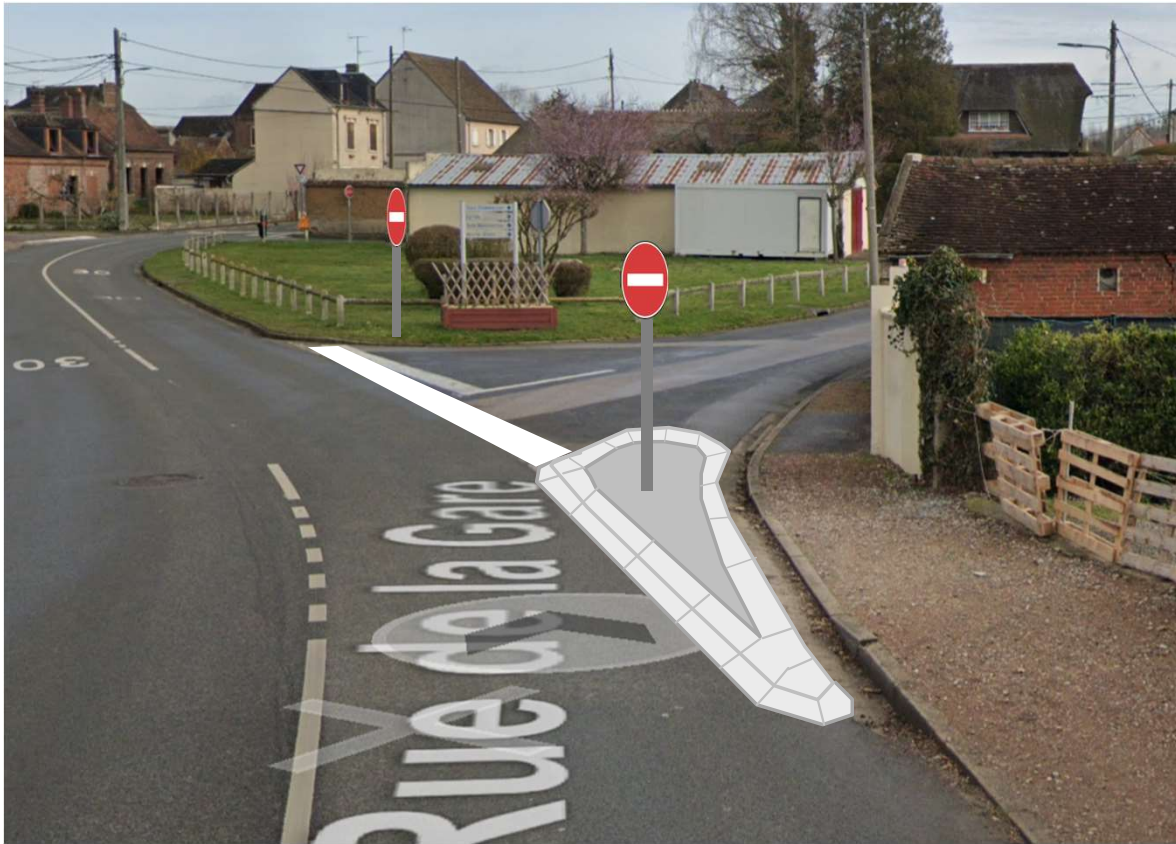
- ▶ Adaptation des voies de sortie
- ▶ Stationnements sur chaussée en quinconce (marquage)
- ▶ Stationnement interdit sur trottoir



Adaptation éventuelle  
du carrefour



## Schéma de circulation - rue des mesures



# Schéma global de circulation

- **Interdiction:** rue de la place devant l'église et salle des fêtes
- **Sens unique :** rue de la place à partir du Carrefour (2<sup>ème</sup> partie rue de la place)
- **Double sens :** rue des ravaudeuses, sur la place portion rue de la place



# Nécessité d'adapter la circulation des bus

- ▶ La mise en sens unique de la rue de la place et la suppression du passage devant la mairie impose le passage des bus par la rue des ravaudeuses
- ➔ Structure de la chaussée non adaptée au passage de 10 bus par jour



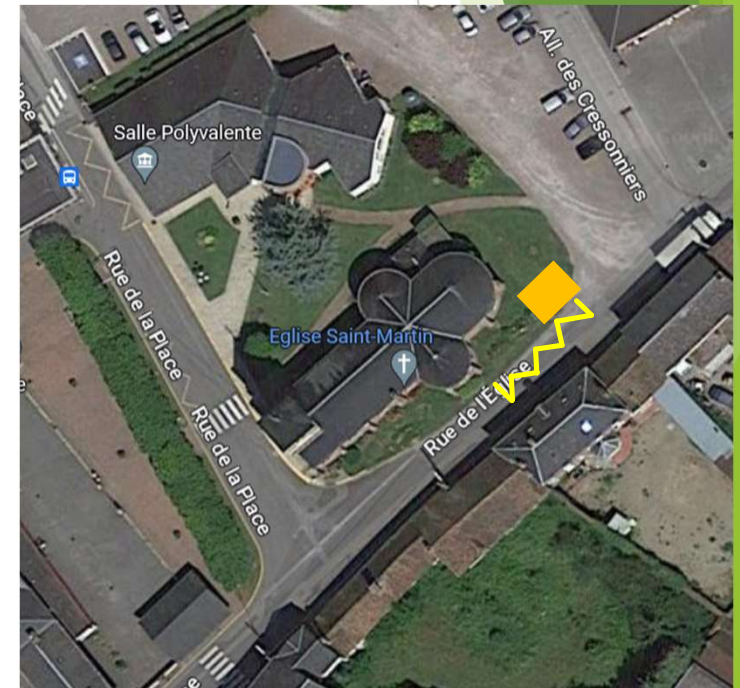
Adaptation nécessaire de la circulation des bus

Actuellement 4 arrêts : rue du gravier, rue de la place (mairie), rue de la place (poste), rue de la gare

## Proposition :

- Suppression de l'arrêt « la poste »
- Création d'un arrêt « abrité » à côté de l'église avec un seul sens montée descente

*Garantit la sécurité des usagers*



# Rue de l'église

## ► Problématiques

- Vitesse des usagers
- Stationnement non matérialisé

## ► propositions

- Création de places de stationnement marquées
- STOP pour donner priorité à la rue des manouvriers





# Aménagement de la place Saint-Martin

The background features abstract, overlapping geometric shapes in various shades of green, ranging from light lime to dark forest green. These shapes are primarily located on the right side of the page, with some extending towards the center. The overall aesthetic is clean and modern.

# Aménagement de la place

- ▶ Historiquement : empilement successif d'habitations, d'équipements publics sans cohérence initiale et vision à long terme.
- ▶ En 40 ans : population + 66%

Extrait CEREMA, Qualifier l'espace public.

« La requalification des espaces publics est souvent le préalable à l'amélioration globale du cadre de vie et influe directement sur l'évolution de l'habitat ou la revitalisation des commerces.

Les actions menées sur les espaces publics génèrent souvent un effet d'entraînement vis-à-vis de l'investissement privé, car ils impactent l'ensemble des leviers permettant d'agir sur l'attractivité d'un territoire: l'habitat, le commerce, le patrimoine, etc. »

# Aménagement de la place

Objectifs de l'aménagement : passer d'un « village rue » à un village

## Forces

- ▶ Ensemble des équipements centrés
- ▶ Nombreux petits espaces autour de la place
- ▶ Emplacements commerciaux
- ▶ Nombreuses festivités
- ▶ Ville attractive à proximité de Beauvais

## Contraintes

- ▶ Adaptation de la circulation des usagers
- ▶ Gestion des eaux pluviales
- ▶ Multi-usages souhaité
- ▶ Proximité de Beauvais
- ▶ Faible espace

# Aménagement de la place - Entrants

- ▶ 50 à 60 places de stationnement autour des équipements (équivalent à Laversines)
  - ▶ Maximum observé (vendredi 24 mars à 16H30) 35 véhicules ( moyenne journalière de 15 véhicules)
  - ▶ Lors d'utilisation de la salle de 100/110 personnes (50 véhicules environ)
- ▶ Nombreux espaces disponibles autour de la place (rue, espace verts, ...)
- ▶ Logements collectifs : besoin d'espaces extérieurs
- ▶ Emplacements commerciaux
- ▶ Nombreuses festivités
- ▶ Apporter du « vert » sur les espaces actuellement très minéraux
- ▶ Un espace qui doit servir à des manifestations ponctuelles (fête foraine)

## **Nombreuses configurations possibles avec principes de:**

- Nécessité de garantir la sécurité des piétons
- Favoriser le stationnement central mais également en périphérie
- Ne pas faire de la place un « parking de supermarché »
- Limiter l'imperméabilisation

# Aménagement retenu : zone de rencontre

Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules

- ▶ L'ensemble des équipements et commerces incite à une place prédominante du piéton et du cycle
- ▶ Le centre de la place ne doit pas devenir une rue mais un lieu d'échange



[https://www.securite-routiere.gouv.fr/sites/default/files/2019-02/zone\\_de\\_rencontre\\_cle2c61c5.pdf](https://www.securite-routiere.gouv.fr/sites/default/files/2019-02/zone_de_rencontre_cle2c61c5.pdf)

# Aménagements possibles - schémas

Solution 1



Solution 2



Étude avec levés topographiques à mener pour confirmer les faisabilités

# Aménagements possibles (places) - schémas



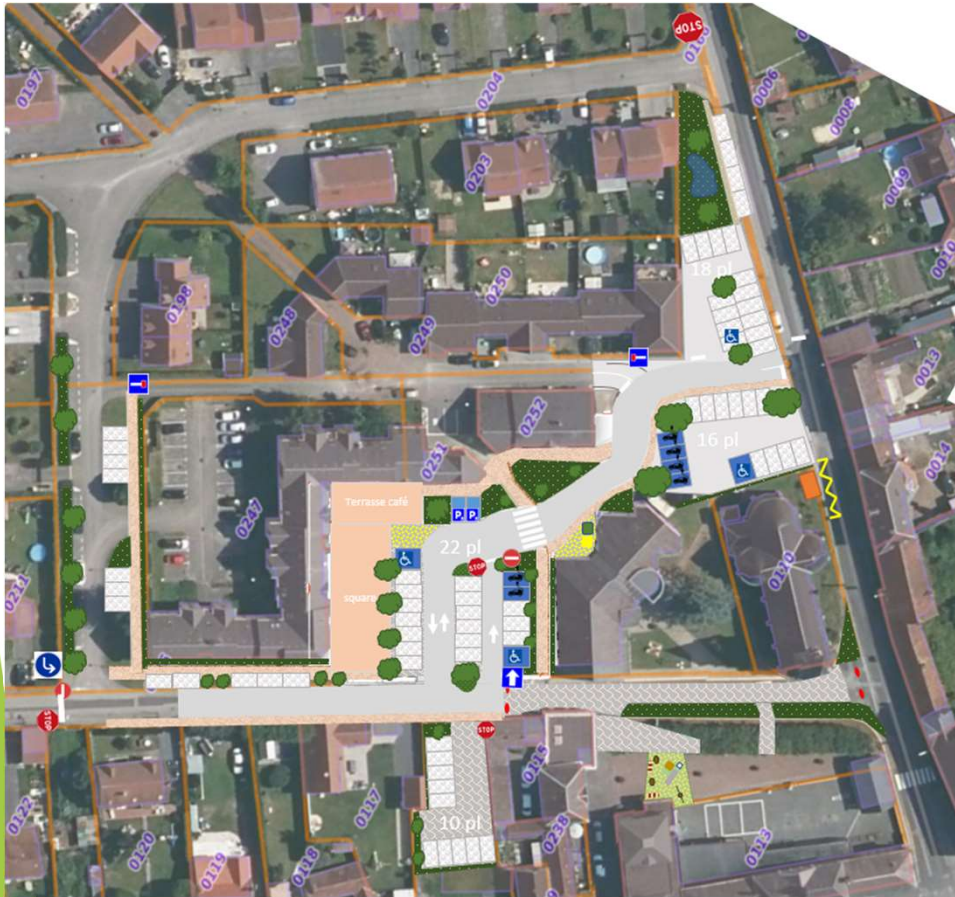
Double sens multivoies



Double sens 2 parkings indépendants

# Aménagements possibles - schémas

Solution 1



Solution 2





# Jonction place et parking église

- ▶ Déconnexion du parking d'une zone circulée
- ▶ Connexion directe à l'espace des services communaux
- ▶ Borne de recharge véhicule électrique
  
- ▶ Solution presque identique à l'existant mais matérialisée



# Parking 2

- ▶ Utilisation de l'espace bitumé: 14 places
  - ▶ 4 places bord de route sur emplacement actuel
  - ▶ Création de cheminements piétons pour connexion
  - ▶ Possibilité réaménagement de l'espace vert pour Collecter une partie de eau pluviale 50m<sup>2</sup> + plantation
- + STOP sur rue de l'église adaptée



- Total stationnement environ : 52 places
- 18 sur la place St-Martin
  - 16 église
  - 18 parking 2

# Places de stationnement rue de la place et rue des ravaudeuses

- ▶ Report éventuel de la circulation nécessitera probablement la suppression des stationnements actuels
- ▶ Permettre des stationnements de substitution complémentaires
- ▶ 8-10 places en infiltrant à créer
- ▶ Entretien des massifs infiltrants rue des ravaudeuses nécessaire, difficulté à stationner
- ▶ Éventuellement plantation d'arbres mais recommandation très spécifique car aménagement drainant
- ▶ Emplacement poubelle logement collectif à prévoir



# PARVIS: un espace à adapter

Suppression de la circulation implique de repenser l'usage

- ▶ Ensemble des équipements de la commune (salle des fêtes, église, école, mairie)
- ▶ Faible espace disponible 1700m<sup>2</sup> (d'espace entre les bâtiments)

Parvis : 750m<sup>2</sup> + 500m<sup>2</sup> rue de la place soit 1260m<sup>2</sup>

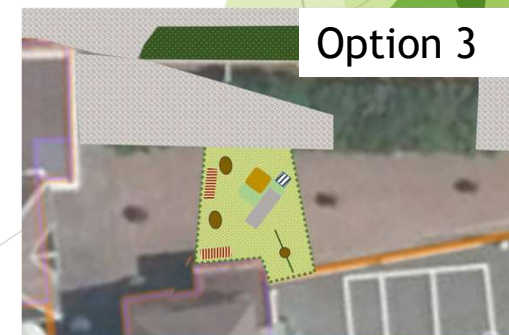
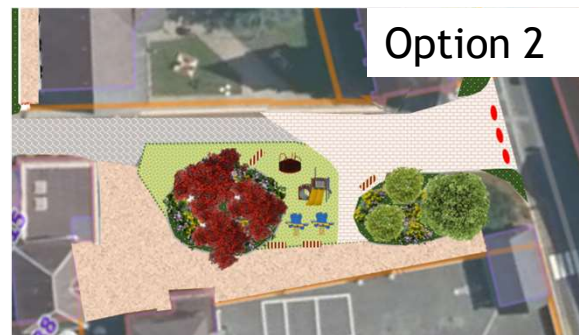
- ▶ Alignement historique d'arbres qui limite le réaménagement

Peu de possibilité d'aménagement (reconversion)



# PARVIS: un espace à adapter

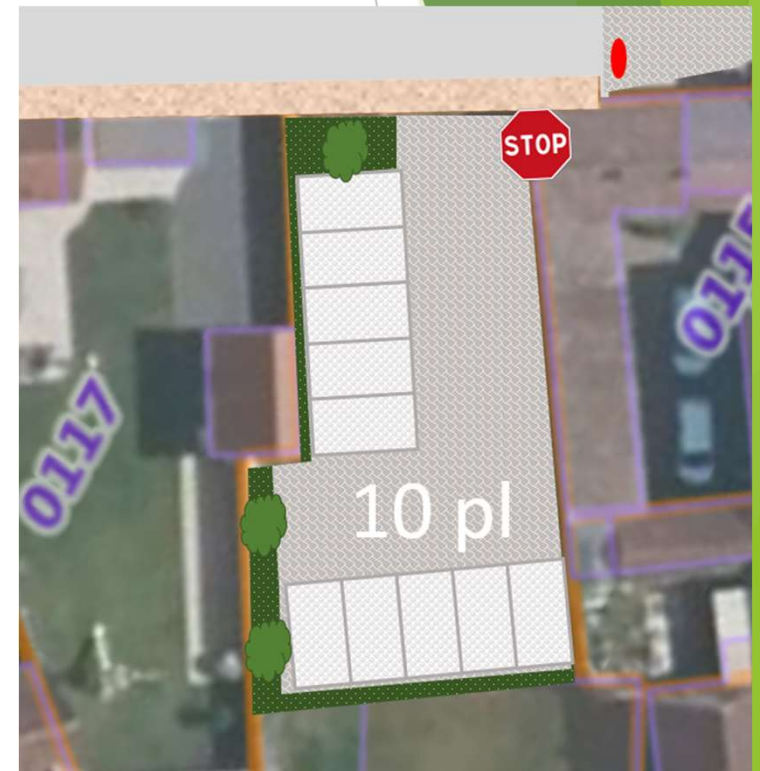
- ▶ Proposition square aire de jeux
- ▶ Avantages:
  - ▶ Fermé à la circulation
  - ▶ Visible depuis salle des fêtes, école
  - ▶ zone récréative
- ▶ Désimperméabiliser au maximum
- ▶ Projet de réhabilitation complète ou simple
- ▶ Emprise actuelle aire de jeux entre 150 et 300m<sup>2</sup>



# Création d'un parking - option

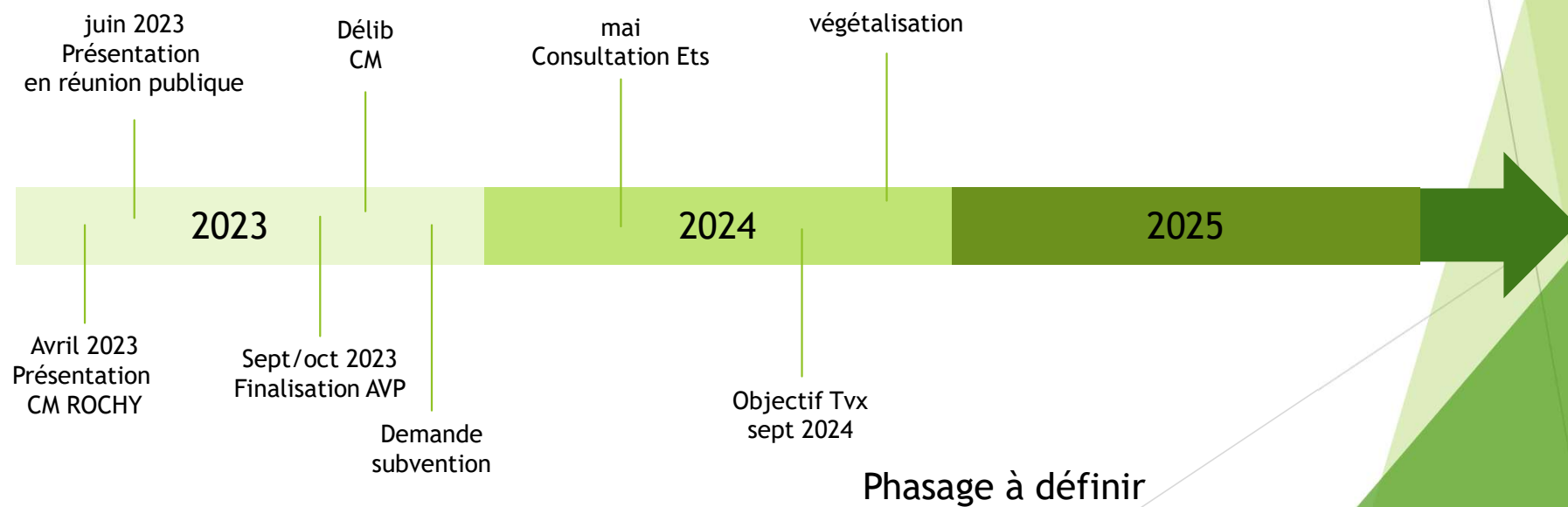
## Conversion de l'aire de jeux

- ▶ Permet la création d'environ 10 places supplémentaires infiltrantes
- ▶ Espace réadaptable en fonction de l'évolution de la commune
- ▶ Permet de donner plus d'espace au square sur la place
  - Favoriser l'usage pour les enseignants, personnel mairie, logement



# Prochaines étapes

- ▶ Validation des choix stratégiques
- ▶ Attente investigation (assainissement, plan SA HLM)
- ▶ Réunion publique
- ▶ Création de l'AVP (plan des aménagements et chiffrage précis).



MERCI DE VOTRE ATTENTION

